

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Commissariat général
au développement durable

Arrêté du 21 mai 2015 portant création d'une commission d'examen des candidatures en vue de la nomination du directeur général de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)

NOR : DEVD1511377A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 21 mai 2015, une commission chargée d'examiner les candidatures est créée pour la sélection du directeur général de l'IFSTTAR.

Cette commission est composée comme suit :

Mme Carole LE GALL, directrice générale du Centre scientifique et technique du bâtiment.

Mme Christine BOUCHET, chef du service de l'administration, des affaires générales et de la stratégie de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

M. Laurent TAPADINHAS, directeur de la recherche et de l'innovation au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

M. Pierre VALLA, chef de service, adjoint au directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Carole LE GALL est nommée présidente de la commission de sélection susvisée.